



## BEST 2.0 Formulaire de candidature pour Petite Subvention

Pour soumettre votre proposition, veuillez transmettre le formulaire sur la [plateforme dédiée BEST 2.0](#) à l'aide de votre compte et identifiant utilisés pour transmettre votre note de concept.

Si vous avez des questions ou des difficultés, veuillez envoyer vos questions à votre équipe régionale ou au Secrétariat BEST 2.0 en utilisant les coordonnées qui figurent dans les lignes directrices pour les candidats et nous ferons tout notre possible pour vous aider.

<b>Numéro de référence de la note de concept :</b>	1951
--	------

### 1. Aperçu du Projet

<b>Titre du Projet :</b>	Développement d'une unité de production végétale autonome en faveur de la restauration des habitats et du renforcement biologique de populations d'espèces végétales patrimoniales de l'île Europa (PRODVEGEUR)
--------------------------	---

<b>Région :</b>	Ouest de l'océan Indien
-----------------	-------------------------

*(Région BEST 2.0 dans laquelle le projet sera mis en œuvre)*

<b>Géographie du Projet :</b>	Ile Europa (îles Eparses, canal du Mozambique, PTOM)
-------------------------------	--

*(la localisation géographique ou le projet sera mise en œuvre: PTOM(s), îles(s), site(s) etc.)*

<b>Date de début :</b>	31/01/2018	<b>Date de fin :</b>	31/01/2019
------------------------	------------	----------------------	------------

<b>Durée (en mois) :</b>	12
--------------------------	----

*(Section 2.1.4 des lignes directrices pour les demandeurs : la date de début doit être **du ou après le 1<sup>er</sup> décembre 2017** ; la date de fin doit être **au plus tard le 31 janvier 2019** ; la durée maximale est de **12 mois**)*

**Objectif BEST 2.0 auquel le projet va principalement contribuer :***(Sélectionnez un seul objectif)*

<input checked="" type="checkbox"/>	1. La conservation de la biodiversité et des services écosystémiques
<input type="checkbox"/>	2. L'utilisation durable de la biodiversité, des ressources naturelles et des services écosystémiques
<input type="checkbox"/>	3. L'adaptation, atténuation des effets du changement climatique, basées sur les écosystèmes

**Indiquez le/les autre(s) Objectif(s) BEST 2.0 auquel le projet contribue également.***(Vous pouvez sélectionner **l'un ou même les deux** autres objectifs non sélectionnés dans l'étape précédente. Mais ce n'est pas une obligation, votre projet peut avoir un seul objectif)*

<input type="checkbox"/>	1. La conservation de la biodiversité et des services écosystémiques
<input checked="" type="checkbox"/>	2. L'utilisation durable de la biodiversité, des ressources naturelles et des services écosystémiques
<input type="checkbox"/>	3. L'adaptation, atténuation des effets du changement climatique, basées sur les écosystèmes

**Montant de la subvention BEST 2.0 sollicitée**

98 643,58 €

*(montant en euros € demandé à BEST 2.0. **Ce montant doit correspondre aux informations fournies dans votre budget.**)***Budget total du projet :**

98 643,58 €

*(Budget total du projet en euros comprenant **toutes** les sources de financement. Veuillez noter que les co-financements ne sont pas obligatoires pour les petites subventions BEST 2.0).**(Les Petites Subventions Rapides **doivent être financées à 100% par BEST 2.0** i.e. aucun co-financement ne doit être indiqué).*

Veuillez s'il vous plaît indiquer les autres sources de financement in euros :		Montants
<b>Source :</b>	-	0 €
<b>Source :</b>	-	0 €

*(Les montants doivent correspondre aux informations fournies dans votre budget. Les fonds provenant d'autres instruments financiers ou programmes de l'UE ne peuvent pas être utilisés comme cofinancement pour BEST 2.0. Veuillez noter que les co-financements ne sont pas obligatoires pour les petites subventions BEST 2.0).***Résumé de votre projet :****507 mots**

Le CBN-CPIE Mascarin œuvre pour la connaissance et la conservation de la flore vasculaire terrestre des îles Éparses depuis 2004 et il obtient l'extension de son agrément Conservatoire Botanique National sur ces territoires en août 2007. Ces îles françaises de l'ouest de l'océan Indien sont associées à l'Union Européenne en qualité de PTOM. Le CBN-CPIE Mascarin travaille de concert avec le gestionnaire de ces espaces naturels, les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF).

Le projet 'PRODVEGEUR', programmé du 31 janvier 2018 au 31 janvier 2019, a été ciblé sur l'île d'Europa, la plus vaste et la mieux préservée des îles Éparses. Depuis 2011, l'île est classée au titre de la convention RAMSAR et un plan de gestion a été rédigé pour la période 2017-2021. La présence de deux chargés de conservation des TAAF se relayant sur l'île garantit également une présence permanente du gestionnaire sur site.

L'objectif général du projet est de procéder à l'installation *in situ* d'une unité de production végétale fonctionnelle au sein d'un environnement favorable à une opération de restauration écologique sur l'île Europa tout en garantissant un transfert de compétence auprès des TAAF, responsables de la mise en œuvre de l'action environnementale globale en faveur du site. Pour cela, diverses opérations pilotées par le CBN-CPIE Mascarin ont été programmées :

- Suite à la réception de semences d'espèces végétales indigènes récoltées sur Europa par les agents TAAF en amont du projet (objectif 0), des sessions de formation aux méthodes de multiplication et d'élevage de ces espèces seront dispensées aux agents TAAF au sein de l'unité de production du CBN-CPIE Mascarin (objectif 1).
- Une mission de terrain sur Europa permettra d'une part de procéder à l'installation de l'unité de production fonctionnelle et d'autre part d'éradiquer les ligneux exotiques plantés historiquement autour de la station TAAF, grâce à l'intervention de spécialistes en grimpe et taille des arbres, de manière à (1) transformer cet espace secondarisé en une zone favorable à la multiplication des plantes indigènes nécessaires à de futures opérations de restauration écologique, (2) favoriser localement le retour de la faune associée à cette végétation native et (3) fournir un espace pédagogique de découverte de la flore d'Europa aux usagers de passage sur site. Une réflexion sera engagée en amont de cette mission afin de définir au mieux les besoins matériels et logistiques liés à l'installation de l'unité de production et afin de proposer des protocoles d'éradication des EEE (objectif 2).
- Un volet 'Communication' sera également développé grâce à la création d'une page internet dédiée à ce projet. De plus les principales activités liées au projet seront diffusées via les réseaux sociaux propres au CBN-CPIE Mascarin (page Facebook, comptes Twitter et Instagram, chaîne Youtube) (objectif 3).

Il est ainsi attendu du projet 'PRODVEGEUR' de rendre le gestionnaire autonome en matière de production végétale afin de faciliter la mise en œuvre future d'actions de gestion conservatoire en faveur des habitats et des espèces végétales patrimoniales (opérations de restauration écologique des zones perturbées, création d'un arboretum patrimonial et pédagogique, renforcement de populations d'espèces patrimoniales impactées par des espèces invasives,, etc.).

## 2. Organisation

<b>Nom légal de votre organisation :</b>	Conservatoire Botanique National et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Mascarin
--	---

<b>Nom usuel de votre organisation/ acronyme :</b> <i>(si existe)</i>	CBN-CPIE Mascarin
--	-------------------

<b>Adresse postale :</b>	2 rue du Père Georges, Les Colimaçons, 97436 Saint-Leu, île de La Réunion
--------------------------	---

<b>Coordonnées du Chef de projet</b> <i>(cette personne sera le point de contact pour le secrétariat BEST 2.0)</i>		<b>Coordonnées du Directeur général</b> <i>(ou autre personne habilitée à signer des contrats au nom de l'organisation)</i>	
<b>Nom et prénom :</b>	GIGORD Luc	<b>Nom et prénom :</b>	GIGORD Luc
<b>Fonction :</b>	Directeur du CBN-CPIE Mascarin	<b>Fonction :</b>	Directeur du CBN-CPIE Mascarin
<b>Email:</b>	<a href="mailto:lgigord@cbnm.org">lgigord@cbnm.org</a>	<b>Email:</b>	<a href="mailto:lgigord@cbnm.org">lgigord@cbnm.org</a>
<b>Téléphone:</b>	0262 24 79 21	<b>Téléphone:</b>	0262 24 79 21

<b>Nom légal de Co-demandeurs</b>	
1.	N/A
2.	
3.	

<b>Nom légal de Entité Affiliées</b>	
1.	N/A
2.	

**Veillez s'il vous plaît indiquer les personnes des demandeurs, co-demandeurs et autres entités affiliées qui seront impliquées dans la mise en œuvre du projet. Veuillez inclure un CV pour chaque personne impliquée dans la mise en œuvre technique du projet (ne pas inclure le personnel administratif et ni de soutien; vous pouvez ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire).**

Nom	Organisation	Poste actuel au sein de l'organisation
GIGORD Luc	CBN-CPIE Mascarin	Directeur général
HIVERT Jean	CBN-CPIE Mascarin	Responsable de l'antenne des îles Éparses
FOSSY Hervé	CBN-CPIE Mascarin	Chef de culture production végétale
CUIDET Yann	CBN-CPIE Mascarin	Responsable des ressources informatiques
Chargé de mission à recruter (0.5 ETP sur 12 mois)	CBN-CPIE Mascarin	Chargé de mission PRODVEGEUR

Votre organisation (ou vos co-demandeurs) sont-ils impliqués dans d'autres projets soumis à cet appel comme demandeur principal ou co-demandeur ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

**Si oui, veuillez s'il vous plaît donner les détails suivants :** *titre du projet, rôle (demandeur principal/ co-demandeur) – si vous êtes impliqués comme co-demandeur dans un autre projet vous devez démontrer que vous avez la capacité de remplir votre rôle pour les deux projets en cas de sélection.*

Nom de l'organisation	Titre du projet	Rôle dans le projet
<b>Capacité de satisfaire l'ensemble des projets</b>		

Nom de l'organisation	Titre du projet	Rôle dans le projet
<b>Capacité de satisfaire l'ensemble des projets</b>		

***Veuillez noter que si vous avez soumis deux propositions en tant que demandeur principal, une seule des deux peut être sélectionnée pour un financement.***

### 3. Détails du Projet

#### Contexte du projet et problème spécifique auquel le projet s'adresse...

378 mots

L'île Europa est un atoll français, d'une superficie terrestre proche de 30 km<sup>2</sup>, situé dans le sud du canal du Mozambique. Elle fait partie des îles Eparses qui, depuis 2007, constituent le 5<sup>ème</sup> district des Terres Australes et Antarctiques Françaises et qui sont associées à l'Union Européenne en qualité de Pays et Territoire d'Outre-Mer (PTOM).

Europa présente un état de conservation exceptionnel et constitue un véritable sanctuaire de biodiversité terrestre et marine fournissant aux scientifiques un laboratoire à ciel ouvert idéal pour comprendre de nombreux processus évolutifs, écologiques et écosystémiques.

Depuis 2011, l'île est classée au titre de la convention RAMSAR et un plan de gestion, dans lequel le présent projet s'inscrit pleinement, a été rédigé pour la période 2017-2021. Depuis 2016, les TAAF disposent de deux chargés de conservation se relayant sur Europa, garantissant ainsi la présence permanente du gestionnaire.

Depuis 2004, le CBN-CPIE Mascarin a réalisé 13 missions sur Europa (soit un total cumulé de 236 jours de terrain) ayant permis notamment la réalisation des actions suivantes : (i) inventaires exhaustifs de la flore et des habitats, (ii) rédaction d'une typologie des habitats naturels et semi-naturels et réalisation d'une carte des systèmes de végétation, (iii) mise en place d'un réseau de placettes permanentes en 2011 et premier suivi en 2016, (iv) création de collections végétales (herbier, carpothèque, alcoothèque, banque de gènes), (v) étude du régime alimentaire de la Chèvre, (vi) récolte de semences d'espèces végétales indigènes et tests de protocoles de semis et d'élevage *ex situ*.

Deux programmes de lutte contre des espèces exotiques envahissantes (EEE) sont menés sur Europa afin d'éradiquer : i. le Choca (*Furcraea foetida*) et le Sisal (*Agave sisalana*), grâce à un partenariat entre les TAAF, les FAZSOI et le CBN-CPIE Mascarin débuté en 2011 ; ii. la Fataque (*Urochloa maxima*), grâce à une collaboration entre les TAAF et le CBN-CPIE Mascarin depuis 2016.

De manière à atteindre certains objectifs de conservation pour le site (réduire les menaces sur la flore indigène, favoriser la restauration des habitats de nidification de l'avifaune, mieux comprendre et réduire l'impact des chèvres ainsi que celui de l'empreinte humaine, etc...), le CBN-CPIE Mascarin souhaite à travers ce projet soutenir les TAAF dans le domaine de la restauration des habitats naturels et la conservation de la flore patrimoniale.

**Expliquez comment le projet contribuera à l'objectif BEST 2.0 principal sélectionné dans la section 1. Mettez en évidence les impacts tangibles positifs qu'il génèrera, et les aspects innovants relatifs à ces objectifs.**

262 mots

Ce projet a pour objectif principal de contribuer à la conservation de la flore indigène et des habitats naturels d'Europa à travers la mise en place de moyens techniques (couplé à une réhabilitation écologique d'un espace anthropisé) et le transfert de compétence vers le gestionnaire de l'île (TAAF) dans le domaine de la production végétale. A travers ces opérations, le CBN-CPIE Mascarin souhaite favoriser et pérenniser la production *in situ* des espèces végétales indigènes, éléments indispensables à toute opération de gestion conservatoire (restauration écologique, renforcement biologique de populations, etc.) de la flore et des habitats indigènes.

La combinaison entre un tel savoir-faire et un tel outil (unité de production) va permettre au gestionnaire de procéder dans le futur à de multiples actions de gestion conservatoire (opérations de restauration écologique des zones perturbées, création d'un arboretum patrimonial et pédagogique, renforcement biologique de populations d'espèces patrimoniales, etc.) qui vont contribuer à l'effort global de préservation de la biodiversité de l'île Europa et par conséquent au renforcement de la valeur patrimoniale du site.

En termes d'**impacts**, ce projet permettra (i) d'assurer une pérennisation voire une extension de l'expérience à d'autres îles/territoires du 5<sup>ième</sup> district des TAAF en matière de renforcement des capacités du gestionnaire et (ii) d'intensifier la naturalité de l'île pour une meilleure préservation durable de ce réservoir majeur de biodiversité, dans toutes ses composantes, du sud-ouest de l'océan Indien.

Il s'agit d'un projet **innovant** sachant que ce sera la première unité de production végétale à visée conservatoire mise en place durablement sur une des îles Éparses et placée sous la responsabilité du gestionnaire.

#### **Contribution à la mise en œuvre des profils d'écosystèmes régionaux...**

**122 mots**

Alors que les actions menées au titre de l'agrément 'CBN' par le CBN-CPIE Mascarin sur Europa et plus globalement sur les îles Éparses depuis 2004 répondent pleinement à l'amélioration des connaissances relatives aux profils d'écosystèmes régionaux, ce projet se veut davantage pragmatique et opérationnel en matière de gestion conservatoire *in situ*. Il s'agit de diffuser et de valoriser les connaissances acquises par le CBN-CPIE Mascarin dans le domaine de la multiplication et la plantation des espèces végétales indigènes.

Ce projet devrait néanmoins dégager quelques nouvelles connaissances dans ce domaine : mise au point d'itinéraires techniques de production d'espèces indigènes non étudiées jusque-là, application *in situ* de méthodes et de techniques définies en *ex situ*, réflexion sur les itinéraires techniques de plantation spatialisée.

#### **Contribution aux besoins et aux priorités du territoire(s) visé(s) (par exemple des stratégies locales, territoriales et nationales)...**

**119 mots**

Ce projet s'inscrit pleinement dans le plan de gestion Ramsar de l'île Europa (2017-2021), au titre des objectifs opérationnels suivants « *Prévenir et maîtriser l'impact des espèces exotiques envahissantes* », « *Réduire l'impact environnemental des activités humaines* » et « *Sensibiliser les usagers du site à l'environnement et ses enjeux* » notamment au travers des actions « *Renaturalisation des abords de la station scientifique et pédagogique de l'île Europa* » et « *Gestion environnementale de l'impact de la population de chèvres* ».

Au delà, ce projet s'inscrit en parfaite adéquation avec les objectifs/engagements de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la Loi Biodiversité 2016 qui a pour ambition « la reconquête de la biodiversité et des paysages ».

**Contribution à la mise en œuvre de la Décision d'association d'outre-mer...****139 mots**

Ce projet est une contribution significative à la mise en œuvre de la DAO dont l'objectif principal est de « promouvoir le développement sociale et économique des PTOM et d'établir des relations économiques étroites entre eux et la Communauté dans son ensemble » car les retombées et expériences acquises pourront être transférées aux autres îles Éparses ainsi qu'aux autres PTOM de l'Union Européenne dont les problématiques environnementales sont similaires (enjeux de conservation de la flore et de la faune indigène).

Sur le plan national, ce projet s'inscrit pleinement dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, en particulier dans la déclinaison locale de cette stratégie, le Plan d'Action Biodiversité pour les Iles Eparses rédigé par les TAAF. Ce dernier identifie explicitement le caractère urgent de mise en œuvre d'opérations de gestion conservatoire de la flore indigène et des habitats naturels.

**Risques :** (veuillez préciser les principaux risques auxquels le projet fait ou peut faire face dans le tableau ci-dessous)

Description du/des risqué(s)	Probabilité d'occurrence (G/M/P)*	Incidence sur le projet (G/M/P)*	Démarches entreprises pour réduire ou gérer ce/ces risque(s)
Logistique de la mission de terrain (fin 2018)	M	G	Organisation dépendante des FAZSOI et des TAAF. Planification de la mission de terrain (30 à 45 jours) largement anticipée.
« Turnover » régulier du personnel des TAAF sur Europa	M	P	Mener la démarche de formation à plusieurs reprises au cours du projet
Risques liés à la production <i>in situ</i> des semis et à la survie des plantules par rapport aux menaces naturelles (prédation, incendie, changement climatique)	G	G	Prédation des plantules par les chèvres et les Bernards-l'hermite : mise en place de protections autour des semis et des plantules. Incendie : installation de l'unité de production à proximité du bâtiment des TAAF de manière à favoriser sa surveillance et afin de disposer rapidement des moyens nécessaires pour contrôler un incendie (citerne d'eau, extincteurs, outils, etc.). Changements climatiques : les plants produits devront être les plus représentatifs possible de la diversité génétique du taxon sur le territoire (récoltes en de multiples localités) et ils bénéficieront d'une



			phase d'endurcissement lors de leur élevage de manière à ce qu'ils soient le plus adapté possible aux conditions drastiques de sécheresse d'Europa durant l'hiver austral.
--	--	--	--

\* Grande/Moyenne/Petite

**Approche et méthodologie** (Les méthodes et l'approche que vous allez utiliser pour atteindre vos objectifs, ainsi que l'impact escompté. Fournissez des informations sur ce que vous ferez (activités indiquées dans votre cadre logique), comment vous allez entreprendre les travaux (méthodes) et comment vous allez gérer le travail (les rôles et les responsabilités, les outils de gestion de projets, etc.). Donnez des détails sur d'éventuelles techniques ou méthodes innovantes).

**935 mots**

Le CBN-CPIE Mascarin s'inscrit comme porteur du projet, coordinateur et principal acteur. Le projet sera porté par une personne ressource au sein du CBN-CPIE Mascarin (chargé de mission) et divers personnels interviendront au cours des phases du projet selon leurs compétences (multiplication des espèces végétales, botaniste, développeur informatique, chargé de communication, etc.) sous la coordination générale du Responsable de l'antenne CBN des îles Éparses (Jean HIVERT) et du Directeur général (Luc GIGORD).

La mise en place d'une unité de production à Europa nécessitera l'intervention d'un sous-traitant spécialiste en élagage des arbres, de manière à éliminer l'ensemble des ligneux exotiques (Cocotier, Filao et Flamboyant) plantés historiquement autour de la station TAAF (gain de place, ombrage non favorable, restauration écologique d'une zone anthropisée).

Enfin, les TAAF, en plus de leur soutien logistique, pourront être sollicités pour : la récolte *in situ* des semences d'espèces indigènes (fin 2017) et l'aide dans l'expertise des besoins et des moyens disponibles liés à la mise en place *in situ* de l'unité de production.

Divers objectifs, associés à des activités, sont envisagés en amont (2017) et tout au long du projet (2018) :

**OBJECTIF 0 : Récolte *in situ* de semences d'espèces végétales indigènes sur Europa**

Cet objectif a pour but de disposer de semences d'espèces indigènes de manière à pouvoir disposer de matériel de travail pour la mise en œuvre de l'objectif 1. Déclinée en une seule activité (activité 0.1), la phase de récolte sera assurée par les agents TAAF en amont du projet (fin 2017) au gré des périodes phénologiques favorables à la récolte de fruits matures et viables.

**OBJECTIF 1 : Formation et transfert de compétences auprès des TAAF concernant les méthodes de multiplication et d'élevage des espèces végétales indigènes**

Il s'agit à travers cet objectif de mettre tout d'abord en place l'activité 1.1 dédiée à la mise en œuvre de protocoles de semis et d'élevage au sein de la serre et de la pépinière du CBN-CPIE Mascarin. Cette phase de production va permettre de former les agents TAAF sous l'encadrement de spécialistes du CBN-CPIE Mascarin. Cette démarche de formation des agents TAAF aura lieu à plusieurs reprises au cours du projet afin que tous les stades de la production soient abordés (mise en semis, suivi des germinations, repiquage et élevage des semis, rempotage et élevage des plantules) et de manière à s'assurer que l'ensemble des agents TAAF puissent en bénéficier.

Cette phase de formation pratique permettra probablement de disposer à son issue de nouvelles données sur la multiplication des plantes indigènes. Ces données pourront être saisies et analysées par le CBN-CPIE Mascarin et les agents TAAF de manière à les former aux méthodes d'analyses et rédiger de nouvelles fiches d'itinéraire Technique de Production (activité 1.2).

**OBJECTIF 2 :** Mise en place de l'unité de production végétale et restauration écologique de l'espace associé

Cet objectif correspond à la réalisation d'une mission sur Europa durant une période d'environ 45 jours (à caler entre octobre et décembre 2018) de manière à développer deux activités distinctes.

L'activité 2.1 correspond à la préparation (réflexion sur les moyens disponibles et les besoins à satisfaire) et à l'installation *in situ* d'une unité de production fonctionnelle, complète (depuis le semis jusqu'à l'élevage) et adaptée aux contraintes locales (prédation des semences et des plantules par les chèvres et les bernards-l'hermite, cyclones, risque d'incendie, impacts du changement climatique, etc.). Cette action sera réalisée conjointement par du personnel du CBN-CPIE Mascarin et par l'agent TAAF en place sur Europa lors de la mission.

En parallèle, l'activité 2.2 sera menée essentiellement par l'équipe d'élagueurs de manière à éliminer l'ensemble des ligneux exotiques (Cocotier, Filao et Flamboyant) plantés historiquement autour de la station TAAF. Des protocoles de lutte spécifiques à chaque espèce exotique envahissante (EEE) et basés sur des méthodes de lutte manuelles et mécaniques seront rédigés préalablement par le CBN-CPIE Mascarin. Retirer ces espèces exotiques permettra en effet de favoriser l'installation de l'unité de production (gain de place, ombrage fourni par ces ligneux exotiques non favorable à la multiplication des taxons indigènes). De plus, cette action va constituer la première étape d'une opération de restauration écologique visant à favoriser le retour à la naturalité des abords de la station TAAF. La question de la gestion/utilisation des déchets verts *in situ* sera abordée de manière à optimiser les opérations de lutte (paille coco, bois fragmenté, etc.).

**OBJECTIF 3 :** Coordination et communication

Compte tenu du fait que plusieurs acteurs interviennent au sein de ce projet et que sa réussite est largement conditionnée par une collaboration optimisée entre les intervenants et par l'organisation de la mission de terrain, il semble indispensable de dédier une action à sa coordination (activité 3.1). Cette dernière permettra de régulièrement disposer de temps afin que le CBN-CPIE Mascarin puisse organiser et animer le réseau de partenaires (réunions de travail, comités de pilotage) sur la base d'une rencontre tous les 3 mois.

Le volet 'communication' sera également développé grâce à la création d'une page internet dédiée à ce projet et hébergée sur le site du CBN-CPIE voué à la flore et aux végétations des îles Eparses (<http://ileseparses.cbnm.org>). Divers livrables seront également produits au fil du projet (compte-rendu de réunions, notices méthodologiques, rapports scientifiques et techniques, fiches ITP, etc.) et mis en ligne sur la page internet.

Au-delà de la durée du projet, les agents TAAF pourront réaliser des suivis des plantations indigènes ainsi que des espèces exotiques traitées de manière à disposer d'informations sur le succès (ou non) de telles opérations. Le CBN-CPIE Mascarin s'engage à cet effet à appuyer/encadrer les agents des TAAF à l'issue de la durée du projet au titre de ses missions pérennes CBN.

**Calendrier du projet :** (Veuillez inclure un calendrier de projet montrant la planification des activités, les échéances clés. Celui-ci peut être présenté dans un document joint)

Note : les années et les mois en gras correspondent à la durée officielle du projet (31/01/2018 au 31/01/2019)

<b>Année</b>	<b>2017</b>			<b>2018</b>												<b>2019</b>
<b>Mois</b>	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1
<b>Objectif 0</b>																
Activité 0.1	Récolte															
<b>Objectif 1</b>																
Activité 1.1				Formation/transfert de compétence												
Activité 1.2													Saisie et analyse des données 'multiplication'			
<b>Objectif 2</b>																
Activité 2.1				Réflexion 'pépinière'								Installation pépinière				
Activité 2.2				Protocoles 'EEE'								Eradication EEE				
<b>Objectif 3</b>																
Activité 3.1 (Réunions)																
Activité 3.2				Coordination et communication												

**Etapes du projet :** (Veuillez identifier les étapes du projet. Celles-ci marquent les principaux points de progrès et doivent être limitées en nombre. Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées au tableau si nécessaire)

<b>Etape</b>	<b>Date</b>
Récolte <i>in situ</i> de semences d'espèces végétales indigènes	A partir de la date d'acceptation du projet jusqu'au début du projet (octobre à décembre 2017 ; janvier 2018)
Formation <i>ex situ</i> des agents TAAF aux méthodes de multiplication et d'élevage des espèces végétales indigènes et à l'analyse et à la valorisation des données	Sessions de formation régulièrement programmées à partir du 31/01/2018 jusqu'à la mission sur Europa (fin 2018), puis depuis le retour de la mission de terrain jusqu'à la fin du projet (31/01/2019)
Mission de terrain sur Europa pour : i. installer la pépinière ; ii. éradiquer les EEE autour de la station TAAF	Période d'environ 45 jours entre octobre et décembre 2018
Coordination et communication	Tout au long du projet (31/01/2018 au 31/01/2019)

**Parties prenantes** (Veuillez détailler les parties prenantes du projet, comment elles ont été consultées ou associées lors de la conception du projet et quel type de soutien elles

fourniront lors de son exécution) :

**192 mots**

Ce projet repose essentiellement sur le CBN-CPIE Mascarin et sur le prestataire arboriste intervenant dans l'éradication *in situ* des ligneux exotiques.

En amont de son élaboration, ce projet a été longuement discuté avec les TAAF, le gestionnaire des îles Eparses, afin de s'assurer que les actions proposées correspondent bien à leurs attentes.

De manière globale, les TAAF apporteront leur soutien à ce projet en ce qui concerne l'organisation logistique de la mission de terrain et sa coordination avec les FAZSOI.

Les TAAF pourront également fournir un soutien technique au projet. Les agents de terrain des TAAF se chargeront ainsi de la récolte *in situ* des semences d'espèces indigènes (fin 2017). Ils apporteront également leur aide dans l'expertise des besoins et des moyens disponibles liés à la mise en place *in situ* de l'unité de production ainsi qu'au cours de sa phase d'installation. Les agents TAAF pourront réaliser des suivis au-delà de la période du projet (suivi des plantations indigènes, suivi des exotiques éradiquées). De manière plus globale, les TAAF apporteront leur soutien à ce projet en ce qui concerne l'organisation logistique de la mission de terrain et sa coordination avec les FAZSOI.

**Communication** (Veuillez décrire toutes les activités de diffusion et de communication qui seront effectuées pendant le projet (une description de comment vous allez engager votre/vos public(s) cible(s), quels seront que les produits attendus, les messages clés envisagés, et ce que vous espérez atteindre par la suite) :

**187 mots**

La communication sera essentiellement développée par le biais d'une page internet dédiée au projet 'PRODVEGEUR'. Elle comprendra *a minima* une présentation détaillée et illustrée du projet et de ses acteurs. Elle permettra également de télécharger les diverses ressources bibliographiques (rapports, notices méthodologiques, etc.) générées durant le projet. Elle sera hébergée sur le site du CBN-CPIE Mascarin dédié à la [flore et aux végétations des îles Éparses](#) qui a bénéficié en 2016 d'une fréquentation de l'ordre de 3713 sessions pour 8124 pages vues et 2689 utilisateurs (28% de visiteurs récurrents et 72% de nouveaux visiteurs). Le public est majoritairement francophone et il est essentiellement constitué de scientifiques, de gestionnaires d'espaces naturels et d'étudiants en sciences de l'environnement.

Les principales actualités liées au projet 'PRODVEGEUR' seront diffusées via les réseaux sociaux propres au CBN-CPIE Mascarin, à savoir sa page [Facebook](#), ses comptes [Twitter](#) et [Instagram](#), et sa [chaîne Youtube](#). Pour ce faire, le projet bénéficiera du soutien du Chargé de communication du CBN-CPIE Mascarin (David JOSSEROND).

Tout évènement de communication et de vulgarisation scientifique (grand public, collectivités ou professionnels) relatif aux îles Éparses sera l'occasion d'aborder le projet 'PRODVEGEUR'.

**Coopération intra/inter territoire** (Veuillez décrire toutes les activités qui contribueront à la coopération intra territoriale par la création de partenariats, la sensibilisation, le renforcement des capacités, de l'éducation, la communication et au rayonnement et à la cohérence régionale (avec d'autres PTOM, les régions ultrapériphériques et les pays tiers) :

**183 mots**

Bien que la collaboration entre le CBN-CPIE Mascarin et les TAAF soit opérationnelle depuis 2009 sur les îles Eparses, le projet 'PRODVEGEUR' va renforcer les liens partenariaux entre ces deux structures sur les plans scientifique et pédagogique (activités 1.1 et 1.2), technique et logistique (activités 2.1).

La coopération avec un prestataire pour abattre des arbres exotiques (activité 2.2) - sera une expérience novatrice et riche en renseignements utiles afin d'orienter les programmes de lutte contre les EEE sur des territoires isolés (informations sur le coût, les besoins logistiques, l'efficacité et le rendement d'une telle intervention).

L'ensemble des activités menées à travers ce projet, que ce soit durant ce dernier (formation des agents TAAF, acheminement de matériel, installation d'une unité de production et réalisation de travaux de bûcheronnage) ou à la suite (production de plants indigènes, plantations autour de la station TAAF), constituera là encore une expérience novatrice et qui pourra bénéficier aux autres îles Éparses ainsi que plus globalement à l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels d'autres îles coralliennes des PTOM ou des pays du sud-ouest de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Seychelles, Maurice).

**Renforcement des capacités** (*Veillez décrire toutes les activités qui contribueront au renforcement des capacités, au développement de partenariats entre les parties prenantes, les actions basées / menées localement*) :

**152 mots**

Ce projet permettra de renforcer les capacités du gestionnaire dans le domaine de la multiplication des espèces végétales grâce à l'acquisition de connaissances (activités 1.1 et 1.2) et à la mise en place d'un outil fonctionnel sur Europa (activité 2.1), éléments indispensables à toute action de restauration écologique. De plus, l'activité 2.2 (éradication des EEE) permettra au gestionnaire de disposer d'une évaluation coûts/bénéfices d'action ambitieuse de lutte contre d'imposants ligneux et d'un espace renaturalisé, à fort potentiel pédagogique et parfaitement fonctionnel pour le déploiement d'actions futures de restauration de la flore native et des habitats naturels .

Pour le CBN-CPIE Mascarin, le volet 'formation' (activités 1.1 et 1.2) du projet contribuera à renforcer ses compétences pédagogiques tandis que la partie consacrée au terrain (activités 2.1, 2.2) apportera un gain d'expérience à l'association. Son équipe pourrait également être renforcée grâce au recrutement d'un chargé de mission affecté à temps partiel au projet 'PRODVEGEUR'.

**Pérennité** (*Veillez décrire comment les bénéfices du projet seront perpétués au-delà de la fin du projet, et le relai pour tout travail post- projet requis, et autres projets similaires potentiels*) :

**196 mots**

Grâce à la présence *in situ* permanente d'agents TAAF formés, le suivi et l'entretien de l'unité de production seront assurés au delà de la durée du projet. Il en est de même concernant la veille sur les espèces exotiques envahissantes qui auront été traitées autour de la station TAAF (succès ou non de leur éradication et des méthodes employées). En effet, le projet PRODVEGEUR s'inscrit pleinement dans le plan de gestion Ramsar de l'île Europa (2017-2021), au titre des objectifs opérationnels suivants « *Prévenir et maîtriser l'impact des espèces exotiques envahissantes* », « *Réduire l'impact environnemental des activités humaines* » et « *Sensibiliser les usagers du site à l'environnement et ses enjeux* » notamment au travers des action « *Renaturalisation des abords de la station scientifique et pédagogique de l'île Europa* » et « *Gestion environnementale de l'impact de la population de chèvres* ». A ce titre, lors de la mission de terrain effectuée en 2016 à Europa, le CBN-CPIE Mascarin et les TAAF avaient rédigé ensemble une liste des espèces végétales pouvant faire l'objets de plantations autour de la station TAAF (selon des objectifs de restauration écologique et/ou de sensibilisation à la flore et/ou de sauvegarde d'espèces indigènes patrimoniales) et un premier plan de plantation avait été proposé.

De manière plus générale, sachant que les agents TAAF disposeront à la fin du projet de la

connaissance et d'un outil relatifs à la multiplication des espèces végétales indigènes, ils seront autonomes dans la production de plantes indigènes. Les résultats de leurs tests de germination et d'élevage des plants *in situ* permettront de compléter ou d'acquérir de nouvelles connaissances sur la multiplication des végétaux indigènes. De plus, les plants produits suite à ce projet pourront être utilisés dans le cadre d'opérations de restauration écologique (cas par exemple des abords de la station TAAF, des zones mises à nu suite aux opérations de lutte contre les EEE), de renforcement de populations d'espèces patrimoniales impactées par les chèvres ou encore dans le cadre de projets de sensibilisation (création par exemple d'un arboretum pédagogique).

Après la fin du projet, l'initiative devrait perdurer grâce aux différents travaux menés en partenariat entre le CBN-CPIE Mascarin et les TAAF dont les missions pérennes îles Éparses (programme annuel de recherche appliquée au sein duquel une action de formation aux méthodes de multiplication des espèces végétales indigènes pourrait être inscrite dès 2019 afin de faire perdurer le transfert de connaissances auprès des futurs agents Europa des TAAF).

**Liste de vérification avant soumission :**

*(Veuillez-vous assurer que vous avez fait tout ce qui suit avant de soumettre votre proposition.)*

	<b>Cocher</b>
Avez-vous lu les lignes directrices pour les demandeurs ?	<b>X</b>
Votre proposition a-t-elle été signée par une personne dûment habilitée (une signature électronique ou une signature scannée claire sont acceptées)	<b>X</b>
Avez-vous indiqué un début et fin de projet respectant les durées maximum indiquées dans les lignes directrices ?	<b>X</b>
Avez-vous complété et transmis un budget compris dans les montants maximums indiqués dans les lignes directrices ?	<b>X</b>
Avez-vous vérifié que votre budget est complet et que vous avez indiqué le montant total correct en haut de votre proposition ?	<b>X</b>
Avez-vous vérifié que la subvention demandée ne dépasse pas de plus de 20% l'estimation initiale indiquée dans votre note de concept ?	<b>X</b>
Le budget est-il équilibré, présenté dans le format requis et en euros € ?	<b>X</b>
Avez-vous inclus un CV pour toutes les personnes identifiées et impliquées dans le projet (section 4) ?	<b>X</b>
Avez-vous complété et transmis un cadre logique et précisé des indicateurs pour votre projet ?	<b>X</b>
Avez-vous consulté régulièrement la plateforme BEST 2.0 avant la soumission de votre proposition ?	<b>X</b>

## Cadre logique de projet BEST 2.0 \*

<b>Titre du projet :</b>	Développement d'une unité de production végétale autonome en faveur de la restauration des habitats et du renforcement biologique de populations d'espèces végétales patrimoniales de l'île Europa (PRODVEGEUR)	
<b>Organisation :</b>	Conservatoire Botanique National et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Mascarin (CBN-CPIE Mascarin)	
<b>Objectif général</b> <i>(impact à moyen/ long-terme auquel le projet va contribuer)</i>		
Rendre le gestionnaire autonome en matière de production végétale afin de faciliter la mise en œuvre d'actions de gestion conservatoire en faveur des habitats et des espèces végétales patrimoniales		
<b>But</b> <i>(le résultat attendu à la fin du projet)</i>	<b>Indicateur(s)</b> Les indicateurs sélectionnés doivent être Spécifiques, Mesurables, Disponibles, Pertinents et Délimités dans le temps (SMART en anglais : Specific, Measurable, Available, Relevant and Time-bound). Référez au guide suivant : P.80	<b>Sources de Vérification</b> Sources d'information et méthodes employées pour la recueillir et en faire le reporting (y compris qui et quand/à quelle fréquence). Référez au guide suivant : P.82
	Lignes directrices Gestion du Cycle des Projets (2004): <a href="https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-aid-delivery-methods-project-cycle-management-200403_fr_2.pdf">https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-aid-delivery-methods-project-cycle-management-200403_fr_2.pdf</a>	
Former les agents TAAF à la multiplication des espèces végétales indigènes de l'île Europa et procéder à l'installation <i>in situ</i> d'une unité de production fonctionnelle au sein d'un environnement favorable à une opération de restauration écologique	- Nombre d'agents TAAF formés - Mise en place <i>in situ</i> d'une unité de production - Nombre d'arbres exotiques abattus et surface globale traitée	- Rédaction de compte-rendu pour chaque session de formation avec feuille d'émargement des participants - Rédaction d'un compte rendu de la mission de terrain et photographies de l'unité de production - Prise de photographies des abords de la station TAAF avant et après l'intervention de lutte
<b>Résultats</b> <i>(les résultats directs/tangibles que le projet va fournir)</i>	<b>Indicateur(s)</b>	<b>Sources de Vérification</b>



<p><b>Résultat 1.</b> Acquisition de nouvelles connaissances par les agents TAAF dans le domaine de la multiplication des espèces végétales indigènes d'Europa</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sessions / heures de formation</li> <li>- Nombre d'agents TAAF formés</li> <li>- Nombre de taxons testés</li> <li>- Nombre de tests de germination appliqués</li> <li>- Nombre de plantules produites</li> <li>- Nombre de potées effectuées</li> <li>- Nombre de plantules repiquées</li> <li>- Nombre de plants produits (fin du projet)</li> <li>- Nombre de fiches ITP transmises / nouvellement rédigées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction régulière de documents pédagogiques et techniques (notices méthodologiques, protocoles, fiches d'Itinéraire Technique de Production, etc.) par le CBN-CPIE Mascarin</li> <li>- Retour d'expérience de la part des agents TAAF sous la forme d'un compte-rendu et/ou d'un questionnaire de satisfaction renseigné(s) à la fin du projet</li> <li>- Rédaction d'un rapport de synthèse à la fin du projet et d'actualités au fil du projet par le CBN-CPIE Mascarin</li> </ul>
<p><b>Résultat 2.</b> Mise en place d'une unité de production fonctionnelle sur Europa</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan détaillé et photographies de l'unité de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un rapport de synthèse à la fin du projet et d'actualités au fil du projet par le CBN-CPIE Mascarin</li> </ul>
<p><b>Résultat 3.</b> Eradication des ligneux exotiques autour de la station TAAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de protocoles rédigés</li> <li>- Nombre de ligneux abattus (sur la base de 3 Flamboyant, 67 Cocotier et 82 Filao) et estimation de l'efficacité des méthodes de lutte</li> <li>- Prise de photographies des abords de la station TAAF avant et après l'intervention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un guide de gestion des ligneux exotiques par le CBN-CPIE Mascarin</li> <li>- Rédaction d'un rapport de synthèse à la fin du projet et d'actualités au fil du projet par le CBN-CPIE Mascarin</li> </ul>
<p><b>Résultat 4.</b> Coordination du projet, diffusion des informations et des actualités liées au projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions et de comités de pilotage</li> <li>- Nombre d'articles WEB mis en ligne</li> <li>- Nombre de documents mis en téléchargement</li> <li>- Bilan de la fréquentation de la page WEB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de compte-rendu de réunions</li> <li>- Création d'une page internet dédiée au projet</li> <li>- Diffusion des actualités via les réseaux sociaux propres au CBN-CPIE Mascarin</li> </ul>
<p><b>Activités</b> (Actions/tâches nécessitées pour réaliser chacun des résultats)</p>	<p><b>Livrables/produits</b></p>	
<p><b>Résultat 1</b> <b>Activité 1.1 :</b> Préparation de documents pédagogiques et du matériel destinés à la formation des agents TAAF et transfert des ressources existantes au CBN-CPIE Mascarin (bases de données 'Récolte et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de documents pédagogiques et techniques portant sur les méthodes de multiplication et d'élevage des espèces végétales indigènes testées pour Europa</li> </ul>	

<p>multiplication', fiches 'ITP', iconographie, fichiers cartographiques, etc.) auprès des TAAF</p> <p><b>Activité 1.2 :</b> Sessions de formation des agents TAAF au sein de l'unité de production du CBN-CPIE Mascarin (tri et mise en germination des semences, suivi et repiquage des plantules, étiquetage et élevage des plants, etc.)</p> <p><b>Activité 1.3 :</b> Saisie, analyse et valorisation des données</p> <p><b>Activité 1.4 :</b> Débriefing entre les différents acteurs à l'issue de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplissage de bases de données et rédaction de nouvelles fiches d'Itinéraire Technique de Production</li> <li>- Rédaction d'un compte-rendu ou remplissage d'un questionnaire de satisfaction par les agents TAAF ayant bénéficié de la formation</li> </ul>	
<p><b>Résultat 2</b></p> <p><b>Activité 2.1 :</b> Réflexion commune entre le CBN-CPIE Mascarin et les TAAF sur les besoins et les moyens nécessaires à la mise en place d'une unité de production</p> <p><b>Activité 2.2 :</b> Achat et transport des matériaux sur Europa</p> <p><b>Activité 2.3 :</b> Installation <i>in situ</i> de l'unité de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan détaillé et photographies de l'unité de production</li> <li>- Rédaction d'un compte-rendu de mission suite à la phase de terrain</li> </ul>	
<p><b>Résultat 3</b></p> <p><b>Activité 3.1 :</b> Mise au point des protocoles de lutte contre les ligneux exotiques</p> <p><b>Activité 3.2 :</b> Transport du matériel des arboristes sur Europa</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un guide de gestion des ligneux exotiques par le CBN-CPIE Mascarin</li> <li>- Rédaction d'un compte-rendu de mission suite à la phase de terrain</li> </ul>	

<p><b>Activité 3.3 :</b> Travaux d'abattage <i>in situ</i> des ligneux exotiques</p>		
<p><b>Résultat 4</b> <b>Activité 4.1 :</b> Coordination du projet par le CBN-CPIE Mascarin</p> <p><b>Activité 4.2 :</b> Création d'une page internet dédiée au projet et mises à jour régulières ; Diffusion des actualités liées au projet via les réseaux sociaux propres au CBN-CPIE Mascarin</p> <p><b>Activité 4.3 :</b> Partage de l'expérience</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation et tenue régulière de réunions de travail et de comités de pilotage ; Rédaction de compte-rendu de réunions</li> <li>- Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet et de ses ressources</li> <li>- Mise en ligne des actualités du projet via Facebook, Twiter, Instagram et la page Youtube du CBN-CPIE Mascarin</li> <li>- Rédaction d'un rapport de synthèse à la fin du projet</li> </ul>	

\* Ceci est une version simplifiée de cadre logique. Pour davantage d'orientations et conseils pour remplir le cadre logique, veuillez s'il vous plaît consulter le lien suivant : [https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-aid-delivery-methods-project-cycle-management-200403\\_fr\\_2.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/methodology-aid-delivery-methods-project-cycle-management-200403_fr_2.pdf)

## DECLARATION du DEMANDEUR

Le demandeur, représenté par le soussigné, étant la personne autorisée à signer au nom du demandeur, dans le contexte du présent appel à projet, et représentant les co-demandeur(s) et affilié(s) dans l'action proposée, déclare que :

- le demandeur a la capacité financière suffisante pour mettre en œuvre l'action ou programme de travail proposés;
- le demandeur certifie les statuts légaux du demandeur et co-demandeur(s) et affilié(s) comme indiqué dans la proposition ;
- le demandeur et co-demandeur(s) ont la compétence professionnelle et les qualifications requises pour mettre en œuvre les activités du projet;
- le demandeur entend se conformer avec les principes de bon partenariat ;
- le demandeur est directement responsable de la préparation, la gestion et la mise en œuvre de l'action avec le(s) co-demandeur(s), s'il en est, et n'agit pas comme intermédiaire ;
- Le demandeur et co-demandeur(s) ne sont pas dans l'une des situations les excluant de prendre part à un contrat, situations listées à la [Section 2.3.3](#) du [Guide pratique](#) relatif aux critères d'exclusion (le guide est disponible en plusieurs langues, une version française peut être téléchargée sur le site de la Commission Européenne à l'onglet [Download available languages](#)). De plus, il est reconnu et accepté que le demandeur et co-demandeur(s) se trouvant dans l'une de ces situations seront exclus d'autres procédures conformément à la [Section 2.3.4](#) du [Guide pratique](#);
- le demandeur et chacun(e) des co-demandeurs(s) et entité(s) affiliée(s) sont éligibles en adéquation avec les critères indiqués dans les lignes directrices pour les demandeurs ;
- S'ils se trouvent recommandés pour une subvention, le demandeur et co-demandeur(s) et entité(s) affiliée(s) acceptent les conditions contractuelles telles que stipulées dans le contrat modèle annexé aux lignes directrices pour les demandeurs ;
- le demandeur et co-demandeur(s), sont conscient(s) que pour sauvegarder les intérêts financiers de l'Union européenne, leur données personnelles peuvent être transférées aux services internes d'audit, à la cour européenne des auditeurs, au panel des irrégularités financières ou à l'office européen anti-fraude ;


Le demandeur est pleinement conscient de l'obligation **d'informer sans aucun délai le secrétariat BEST 2.0**, auquel le projet est soumis, si le même projet est soumis pour financement auprès d'autres services de la Commission européenne ou d'autres institutions européennes et si le projet a été approuvé par ces services ou institutions après dépôt du projet au programme BEST 2.0.

Le demandeur reconnaît qu'en vertu de l'article 131 (5) du règlement financier du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (Journal officiel L 298 of 26.10.2012, p. 1) et de l'article 145 des règles d'applications (Journal officiel L 362, 31.12.2012, p.1), les demandeurs se trouvant coupables de fausse représentation peuvent sous certaines conditions être soumis à des poursuites administratives et financières.

Au nom du demandeur

<b>Nom et Prénom (en capitales)</b>	GIGORD LUC
<b>Fonction dans l'organisation</b>	Directeur du CBN-CPIE Mascarin

**Signature:**



**Date:**

**19 juillet 2017**

**CBN-CPIE de Mascarin**  
2 Rue du Père Georges  
97436 COLIMAÇONS SAINT-LEU  
Tél : 0262 24 92 27 - Fax : 0262 24 85 63  
E-mail : [cbnm@cbnm.org](mailto:cbnm@cbnm.org)